

D

Communauté de communes
Bouzonvillois - Trois Frontières



Règlement graphique
Planche au 1/5000e
Sierck-les-Bains Nord

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 30 janvier 2025

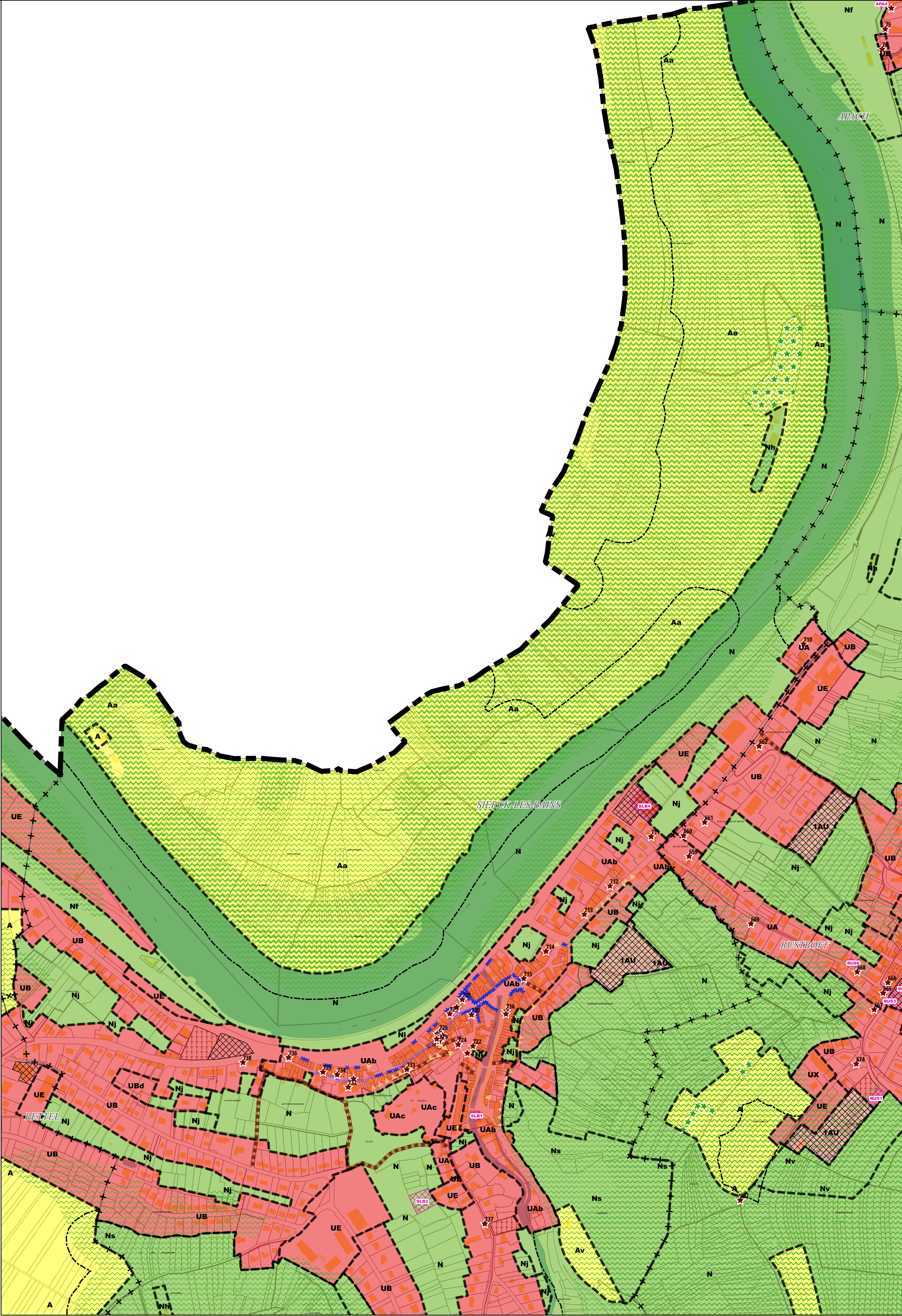
arrêtant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Armel Chabané, le Président

23/01/2025

Echelle: 1/5000e

0 250 500 m



Limites administratives

Intercommunalité

Commune

Zone

Zonage

agricole

à urbaniser alternatif

naturel

urbanisé

Prescriptions surfaciques

Emplacement réservé

Elément paysager identifié

OAP

OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

Chemin à conserver

Recul de 50m autour des bois

Elément paysager identifié

Linéaire commercial protégé

Murs de clôture à préserver

Minoration des règles de stationnement

Stationnement Règles alternatives

Prescriptions ponctuelles

Elément patrimonial identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Sierck-les-Bains	NUMERO	SLB2	NATURE	Extension de l'établissement scolaire	SURFACE	1559 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Sierck-les-Bains	NUMERO	SLB1	NATURE	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	176 m²